



SAUVEGARDE DE L'ENFANCE,
DE L'ADOLESCENCE
ET DE L'ADULTE

Implanté à Bessenay, village de 2200 habitants situé dans les Monts du Lyonnais, à 35 kms au nord-ouest de Lyon, l'Institut Médico-Educatif "La Cerisaie" est agréé pour recevoir en internat à fonctionnement discontinu (270 jours par an, moyenne retenue entre périodes de haute et basse activité. L'ouverture effective est de plus de 310 jours), 41 enfants et adolescents (garçons et filles) de 6 à 20 ans et plus, déficients intellectuels présentant des troubles envahissants de la personnalité (psychoses infantiles, etc.), de la communication et de la relation à l'autre. Un externat de 6 places vient compléter la palette de réponses.

ଭଜ ଭଜ ଭଜ ଭଜ ଭଜ ଭଜ

Activité chiffrée – La « décretonisation » - Nouveaux publics

Cette question revêt cette année une importance toute particulière. On le verra, c'est la configuration même de l'établissement qui s'en est trouvée changée.

Depuis plusieurs années, nous alertons nos instances de contrôle sur le vieillissement massif de l'établissement. Par absence de solution d'orientation, l'année passée, la moitié des résidents avait plus de 20 ans, et deux tiers plus de 18 ans.

L'établissement s'acheminait doucement vers un établissement adulte, avec toutes les distorsions existant, en termes de projets éducatifs, entre les besoins d'enfants plus jeunes et de jeunes adultes de près de 25 ans.

En 2010, le Conseil Général s'est fortement mobilisé et nous avons eu le plaisir de rencontrer dans l'établissement le Docteur DIONISUS, le Docteur FRASSATI ainsi qu'un médecin de la MDPH.

En l'espace d'un an, l'établissement a été vidé de la plupart de ses « Creton » puisque sur une année, ce sont près -ou plus- de 17 jeunes qui sont partis, soit l'équivalent des départs habituels de six années de fonctionnement... Cela a généré un rajeunissement de plus en plus notable, mais aussi une succession d'adaptations/désadaptations, au fur et à mesure des arrivées et des départs.

De fait, il est une constante : le nombre annuel moyen des départs des jeunes de "la Cerisaie" s'élève à trois.

Ce très faible flux de départs a pour conséquence que nous n'établissons pas de listes d'attente, tout du moins au-delà de deux ou trois noms.

Notre mini-liste a donc été très rapidement épuisée, et une grande partie du temps institutionnel s'est portée sur les admissions. En septembre 2010, nous étions arrivés à notre plein effectif, à savoir 41 internes. Ce bel équilibre a été compromis par le départ quasi groupé de cinq autres jeunes entre septembre et décembre.

Ceci a bien évidemment des conséquences importantes en termes d'activité et donc de budget. Des places sont restées à certains moments vacantes, soit parce que le processus était engagé, soit parce que certains parents, qui avaient repris leurs enfants à domicile, nous avaient contraints à les geler.

En juillet 2010, nous avons renégocié avec la DDASS une baisse de l'activité. La projection prévisionnelle que nous faisons à cette époque s'est encore révélée trop optimiste, puisque nous terminons l'année 2010 avec un écart de -167 journées internat, compensé par un excédent de +130

journées externat. En consolidé (sur la base d'une journée externat = les deux tiers d'une journée internat), nous clôturons l'année sur un déficit de **-80 journées**.

L'impact sur les journées prévisionnelles Creton est à l'image de cette réalité : nous réalisons 3635 journées internes, pour 5986 journées prévisionnelles.

L'année 2011 commence sur un déficit de cinq résidants, que nous nous employons à combler, espérant qu'à fin février nous serons de nouveau à plein effectif.

ଅଳ୍ପ ଅଳ୍ପ ଅଳ୍ପ ଅଳ୍ପ ଅଳ୍ପ ଅଳ୍ପ

Personnel

Le nombre de postes figurant à l'organigramme est resté figé à 41,031 ETP. L'absentéisme pour des arrêts de courte durée s'est stabilisé, confirmant la tendance déjà pressentie les années précédentes.

L'année 2010 a vu 2 départs en retraite : celui de Madame Hélène GAREL, éducatrice spécialisée, entrée dans l'association en 1975, et remplacée par Monsieur Amaury BORIASSE ; celui de Madame Christine RAY, monitrice éducatrice embauchée par l'ADSEA en décembre 1970, et remplacée par Madame Sophie SALBIN.

Deux salariés, l'un de plus de 62 ans, l'autre de plus de 66, ont préféré différer leur départ, en donnant ainsi tout son sens à l'adage « travailler plus... ». L'embauche d'une orthophoniste (l'une a démissionné, l'autre est partie en congé maternité) s'est révélée extrêmement problématique, au point qu'un an après, nous sommes encore sans la moindre solution. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir « squatté » les petites annonces de revues professionnelles, sollicité les écoles, secoué le Pôle Emploi.

Les rares CV reçus sur plus d'un an $\frac{1}{2}$ (3 en tout et pour tout, zéro en 2010) n'ont pas abouti à des embauches, les personnes retenues préférant au dernier moment faire le choix d'un exercice libéral, manifestement plus rémunérateur.

Ce manque important nous a amenés à solliciter les cabinets des alentours, pensant convertir une charge salariale en prestation médicale extérieure. Là encore nous avons fait chou blanc, tous les cabinets étant « hyperbookés ». On peut néanmoins se poser la question de savoir si une rééducation dans une situation de tête-à-tête est pertinente, là où ce que nous mettons en place se fonde sur le partage des compétences et la multiplicité des médias, qui amèneront le jeune sur la voie de la communication...

L'an passé, la création « par redéploiement » d'un temps plein d'éducateur technique spécialisé, a répondu à nos attentes : les activités techniques ont pris un réel essor (jardin, espaces verts, construction, etc.) et donnent à des résidants, dont l'orientation n'est pas obligatoirement un ESAT, l'occasion de mettre en acte leurs compétences manuelles.

"La Cerisaie" continue à être un lieu de stages variés fortement sollicité par différentes catégories professionnelles : psychologues, éducateurs, infirmiers, paramédicaux, A.S., etc. 15 stagiaires –chiffre en hausse par rapport à celui de l'an passé- se sont ainsi succédés au sein des différents services.

L'injonction de devoir rémunérer les stages de niveau III au-delà de 2 mois a eu des conséquences sur la typologie des stages, raccourcis, inférieurs au niveau III, ou s'adressant à des stagiaires ayant d'autres modes de financement et pour lesquels la rémunération n'est pas due.

En cette fin d'année 2010, "la Cerisaie" a toujours en cours 2 contrats d'apprentissage (pour des formations d'éducateurs spécialisés) et 3 contrats de professionnalisation, soit 2 pour une formation de moniteurs éducateurs et 1 pour une formation d'AMP. Deux de ces contrats ont débuté en septembre 2010. Trois de ces personnels sont prioritairement destinés à couvrir certains besoins de remplacements.

ଅନ୍ଧ ଅନ୍ଧ ଅନ୍ଧ ଅନ୍ଧ ଅନ୍ଧ

Faits marquants de l'année, bilans

• Politique d'admission et « profil » de "la Cerisaie"

Les politiques d'admission deviennent actuellement extrêmement complexes, avec un désengagement certain de la MDPH. Actuellement, la MDPH ne transmet que les notifications, pas les dossiers, et c'est à l'établissement, après sa « course aux journées », d'aller à la « chasse aux données ». Les seuls dossiers transmis sont ceux des enfants extrêmement prioritaires, parfois proposés par l'Aide Sociale à l'Enfance, et qui peuvent par ailleurs se traiter dans le cadre des prises en charge partagées. Nous avons actuellement 2 résidents qui ressortent de ce dispositif, piloté par Madame GAUTHIER et Madame CROS, responsables de ce dispositif à l'A.S.E.

Sur le plan des admissions, nous constatons qu'il faut en moyenne recevoir trois familles pour pouvoir procéder à deux admissions. Les pathologies des jeunes accueillis se révèlent de plus en plus lourdes, même si paradoxalement la rentrée de septembre 2010 a eu lieu dans des conditions plus apaisées : les jeunes sont moins dans une violence qui devenait de plus en plus coutumière vis-à-vis des adultes.

Les difficultés familiales des enfants proposés et/ou accueillis sont ainsi très fortes. On ne peut réellement parler de famille au sens « ancien » du terme, dans la mesure où les familles éclatées deviennent la norme. Nous sommes ainsi amenés à rencontrer d'une part le père, d'autre part la mère, chacun étant accompagné de « son » travailleur social, dans le cadre d'AEA ou d'AEMO. En ce sens, il aura fallu pour un résident près de 6 rencontres avant de finaliser son admission. C'est dire que le processus s'est ici étalé sur plus de deux mois...

Au cours de ces entretiens, nous remarquons aussi des parents qui se mettent très clairement en position de « consommateurs » ou de « clients », attendant de l'institution qu'elle vienne régler le moindre détail pratique de l'accompagnement de leur enfant. Effets pervers de la loi 2002-2 ? Nous notons aussi l'arrivée importante de dossiers de jeunes issus de familles « primo arrivantes », ce qui ne rend pas facile l'échange : nous avons dû, par exemple, avoir recours dans une situation à un interprète.

Enfin, parmi les candidatures retenues, certaines familles n'ont parfois pas de ressources suffisantes pour leur garantir une liberté de déplacement (beaucoup n'ont pas de moyens de locomotion) ou n'apparaissent pas comme étant facilement mobilisables dans l'accompagnement de leur enfant. Il nous a fallu ainsi annuler l'une de nos rencontres d'échanges parents/professionnels, faute de participants en nombre suffisant.

Comme nous l'écrivions plus haut l'IME, par ses spécificités (revendication affichée de l'internat, ouverture à plus de 310 jours, week-ends et vacances, etc.), est fortement sollicité par l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre d'un partenariat autour des « prises en charges partagées ». Le même résident est pris en charge conjointement par un à deux établissements et services et c'est la conjonction du travail de ces différentes structures qui permet son accompagnement.

Il s'agit-là d'une démarche intéressante, qui peut se heurter parfois à deux grandes questions : celle du « dosage » (combien de besoins pouvons-nous satisfaire ainsi sans dommages pour le reste de l'institution ?) et celle de la « lourdeur » des pathologies (avons-nous à nous substituer à un secteur psychiatrique qui s'est mis aux abonnés absents ?)

Il y aura donc là de la part de l'établissement un grand effort d'adaptation à faire au cours des années à venir.

• **La poursuite des axes essentiels**

L'année 2010 a vu se poursuivre les axes forts déjà développés les années précédentes : travail sur l'extériorité, démarches socialisantes, volonté et souhait –pas toujours exaucé– d'un travail de réseau et de partenariat, volonté d'ouverture, etc.

Le site web de l'ADSEA69 a permis à "la Cerisaie" de pouvoir mettre à disposition tous les éléments permettant de mieux la connaître, tant dans son environnement que dans son projet. Le compteur de visite nous confirme l'utilité – et l'utilisation par tous – de cet important moyen de communication.

Le chantier de l'évaluation se poursuit, conformément à la méthodologie que nous nous étions fixée et qui a été validée par les représentants de notre association. Nous avons balayé en janvier 2011 les 2 champs prévus pour 2010 (« Pertinence de l'organisation et des moyens » et « Les ressources humaines ») et rattrapons ce retard par une séance de travail en fin d'année 2011 pour les thèmes propres à l'année.

L'axe de la scolarisation, tels que prévu par la loi de 2005, est resté en stand-by. Les tentatives, même très partielles, de scolarisation se sont heurtées à l'inévitable question des moyens, dans le contexte que tout un chacun connaît, de réduction pluriannuelle drastique : manque de classes pour les SEGPA, et partout manque d'Adjoints à la Vie Scolaire.

• **Négociations budgétaires et résorption des points de tension**

L'année 2009 a été l'objet d'un rebasage plus que significatif, qui nous donne les réels moyens de notre politique et vient apurer les déficits passés, en particulier ceux liés au financement du pavillon Acadie.

Il est encore trop tôt, en ce moment de clôture de comptes, pour avoir une idée précise de notre résultat 2010. Sans les tensions liées à l'activité, et après le passage de crédits d'un groupe budgétaire à l'autre, nous pourrions presque affirmer qu'une année budgétaire « normale », sans ce type d'aléas, devrait à l'avenir pouvoir se clôturer sur un équilibre.

• **Quelques réponses à la violence...**

Alors même que les jeunes que nous accueillons cumulent des difficultés pour lesquelles nous ne sommes pas forcément équipés, tant en personnel qu'en moyens concrets ou en plateau technique, force est de constater que la rentrée de septembre 2010, malgré l'arrivée massive de nouveaux résidents, a été plus apaisée que les précédentes.

Certes, au handicap psychique s'ajoutent des difficultés sociales, parfois des troubles moteurs dont la prise en charge nécessiterait des adaptations fonctionnelles importantes.

Certes, les dossiers d'admission recommandent pour ces jeunes en grande souffrance un accompagnement au sein de petits groupes de 5 à 6 jeunes, encadrés par un personnel suffisant de 2 à 3 professionnels, là où nos pavillons accueillent en moyenne 16 jeunes souffrant de troubles envahissants du développement, encadrés par 2 éducateurs...

Certes, les jeunes admis ces dernières années nécessitent toujours une « *surveillance constante* » et « *une présence de tous les instants* ».

Alors, peut-être faut-il chercher la cause de cette embellie passagère parmi différents facteurs : tout d'abord la constatation que l'arrêt de prise en charge de 2 jeunes très difficiles a permis un apaisement ; que le rajeunissement est un facteur non négligeable ; que le délai malheureusement trop long entre les départs et les entrées s'est traduit par un sous-effectif permettant de se rendre plus disponibles aux jeunes présents.

Pour pertinentes qu'elles soient, ces réponses resteraient encore réductrices si l'on omettait d'évoquer les aides que nous ont apportées certaines formations spécifiques permettant la « *gestion douce* » de la violence (APIC en particulier) et la remobilisation des équipes sur leurs projets de groupes, la réactualisation de la pensée et de l'élaboration. Exercice d'autant plus nécessaire que le personnel ancien, hautement qualifié, est parti vers une retraite bien méritée...

Cela dit, nous déplorons toujours autant l'absence de relais, la quasi impossibilité de pouvoir avoir recours à des structures de soin adaptées, qui nous conduisent aux limites de nos compétences et savoir-faire.

Nous entendons toujours, navrés, l'assourdissant silence de la psychiatrie, qui nous contraint à devenir un lieu où nous faisons parfois (pour reprendre les termes d'une psychiatre bien connue) « *le même travail thérapeutique* » avec beaucoup moins de moyens...

Nous pouvons reprendre ici, sans en changer une virgule, les thématiques que nous abordions les années passées, avec les craintes qui leur étaient sous-jacentes : « *on peut réellement se poser la question de savoir si l'intégration de ces jeunes dans les institutions, parfois sans moyens complémentaires, génère ou amplifie des situations de maltraitance et de violence. Alors que les relais extérieurs deviennent défaillants, grandes sont les tentations de réponses comportementalistes ou opératoires ainsi que les risques d'un retour insidieux à l'enfermement ou à l'exclusion...* »

• **Manifestations festives**

Ce serait grand dommage que de conclure ce rapport d'activité sans évoquer la fête des 40 ans de l'établissement (41 pour être précis) qui a eu lieu en début d'année 2010.

Elle a été une réussite remarquable, permettant à chacun, enfants, parents, personnels, administrateurs et politiques, de passer un excellent moment dans un contexte de convivialité et d'échanges.

Les jeunes ont pu présenter leurs savoir-faire, tant par les expositions de certains ateliers que par la représentation théâtrale qui venait clôturer deux années de travail autour du thème du cirque. On ne pourra malheureusement plus dire « C'est le cirque à "la Cerisaie" »...

Réussite remarquable, donc, à l'image de la mobilisation importante sur de longs mois de la quasi-totalité du personnel. Que tous, et particulièrement ceux et celles qui ont été encore plus fortement porteurs, soient ici remerciés.

L'aboutissement de différentes négociations budgétaires laisse présager dans les années à venir des budgets à l'équilibre. Suite au refus du CROSMS en 2009, le projet de Montrottier dort dans ses cartons. Nous saurons le réveiller dans le cadre d'appels à projets, si tant est que les besoins en places se déplacent du nord du département aux Monts du Lyonnais. La question de la violence des jeunes envers les autres usagers et le personnel ne se pose plus avec autant d'acuité. Cependant, ni notre association, ni nos différents autres partenaires ne pourront se dispenser d'une réflexion et d'une vigilance toute particulière sur ce sujet.

~~~~~